

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 01 août 2013

-----15-----14-----9-----

L'an deux mille treize-----

et le 01 août -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance  
ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----26/07/2013-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA, Maire.

Date d'affichage

-----26/07/2013-----

Présents : MM BEZERRA Gérard, Mmes .SEGAT Pierrette CARLES Huguette, FIN Thérèse  
DUFFAU Christian, ANTONIAZZI Jean-Pierre MASSARTIC Michel LAFFARGUE Michel, ,  
LANSMANT Sébastien.

Excusés : M. CABANNES Pierre, BETUING Serge, COUDERT Patrick.

Absents : Mme FARDIN Martine, M.CARDEILLAC Samuel.

M. Sébastien LANSMANT a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Recherche de fonds pour travaux de l'église de Corneillan*

Monsieur le Maire rappelle que le montant estimatif de la part de financement restant à la charge de la Commune pour les travaux de l'église de Corneillan est de 10 000 €.

La société Application Mécénat de Paris propose de rechercher des fonds privés pour réduire l'autofinancement de la Commune.

Monsieur le Maire présente un devis n°2013-13 d'un montant HT de 1 000 €  
- 200 € de frais de gestion et 800 € de commissionsur montant levé (8%)

Le Conseil Municipal,

Oui les explications de Monsieur le Maire,

Accepte le devis présenté aux conditions ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 01 août 2013.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.